Rapport intégré 2024

COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

Sommaire

Édito 5

Chiffres clés 6

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Chapitre 1
Partager entre pairs 7

Les cercles : partager, s'enrichir, progresser collectivement 7

L'espace membres : prolonger les échanges en ligne et capitaliser sur les bonnes pratiques 10

Rencontres et convivialité : cultiver les liens entre acteurs engagés 10

Challenges de la mission : un regard extérieur pour consolider sa démarche 12

Chapitre 2
Enrichir le modèle 13

L'Observatoire des sociétés à mission : un dispositif clé pour le recensement et l'analyse 14

La recherche appliquée au service du modèle 17

Les actions en faveur de l'intégrité du modèle et le respect des mesures de conformité 19

Chapitre 3
Diffuser le modèle 20

De la France à l'Europe : amplifier la dynamique du mouvement 20

Événements et webinaires : diffuser et faire rayonner le modèle auprès du plus grand nombre 25

Communication à 360° : améliorer la notoriété du modèle de l'entreprise à mission 29

Fresques et formations : s'approprier les clés du modèle 31

RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION 34

GOUVERNANCE ET RAPPORT FINANCIER 2024 42

Remerciements 47

2024

Édito

Hélène Bernicot et Guillaume Desnoës, co-présidents de la Communauté des entreprises à mission (Cem).

« Le modèle de la société à mission s'ancre durablement dans le paysage économique français »

L'année 2024 a confirmé ce que nous constatons depuis plusieurs années : le modèle de la société à mission s'ancre durablement dans le paysage économique français. Les entreprises qui font ce choix s'engagent à mettre leur outil économique au service de la société, mais aussi à s'inscrire dans une perspective de long terme. **Dans un contexte de transitions multiples et d'incertitudes croissantes, ce modèle offre un cadre structurant, exigeant et porteur de sens.**

Cette dynamique d'adoption s'accompagne d'une formidable vitalité au sein de notre Communauté. L'année écoulée a vu notre association se structurer et se professionnaliser encore davantage pour mieux accompagner ce mouvement. **Nous nous sommes renforcés, en élargissant notre communauté à plus de 350 organisations membres, en multipliant par deux le nombre de Cercles et en développant activement notre réseau d'ambassadeurs en régions.** Un immense merci à toutes celles et ceux qui contribuent, par leur engagement quotidien, à faire rayonner notre modèle et à l'ancrer dans les territoires.

2024 aura aussi été une année symbolique, avec la tenue du Congrès français et européen des entreprises à mission. Ce moment fort nous a permis de mettre en lumière, à travers la richesse des témoignages, la force transformatrice du modèle. Il a également été l'occasion de réaffirmer notre ambition collective : contribuer à la construction d'un modèle européen de l'entreprise à mission.

Merci à toutes celles et ceux qui, à leur manière, participent à faire vivre cette dynamique. **Ensemble, posons les fondations d'une économie plus engagée et durable, résolument tournée vers le bien commun.**

Les chiffres clés 2024

352
membres

69
ambassadeurs en région

11
ambassades

9
cercles

1
Congrès français et européen des entreprises à mission ayant rassemblé

1 000
participants

1
déménagement

14
challenges de la mission

3
promos de formations pour

33
participants

14
membres du Conseil d'administration

7
membres du Conseil scientifique

6
membres du Comité de mission dont une salariée

4
webinaires pour

369
participants

23
fresques de la société à mission réunissant

294
participants

81 418
vues de pages et

21 116
visiteurs sur le site web

21 720
abonnés LinkedIn

10
permanents dont 3 alternantes

Chapitre 1

Partager entre pairs

Le partage d'expériences et la confrontation bienveillante des pratiques nourrissent la transformation des entreprises. À travers les cercles thématiques, la plateforme digitale et les rencontres conviviales, les membres de la Cem co-construisent, dans une dynamique collective, les solutions concrètes pour accélérer l'impact du modèle.

LES CERCLES : PARTAGER, S'ENRICHIR, PROGRESSER COLLECTIVEMENT

Depuis 2021, les Cercles de la Communauté des entreprises à mission offrent à nos membres un cadre privilégié de partage et d'échange autour de défis partagés et de solutions opérationnelles adaptées. Ils incarnent notre approche, résolument centrée sur les besoins concrets et variés de nos membres, et matérialisent notre promesse : mettre l'intelligence collective au service de la transformation concrète de chaque entreprise.

Quatre nouveaux Cercles en 2024

Cette dynamique collaborative s'est renforcée : quatre nouveaux Cercles sont venus enrichir l'écosystème, passant de cinq à neuf groupes thématiques. Cette croissance souligne la capacité de nos membres à se structurer autour d'enjeux partagés - qu'ils soient sectoriels, fonctionnels ou structurels.

Un engagement au service du dialogue et de la rencontre entre pairs qui porte ses fruits : **les 37 ateliers organisés en 2024 ont rassemblé près de 800 participants.**

Les Cercles – Des espaces sur-mesure pour répondre aux enjeux de nos membres

PAR FONCTION

Échanger avec des pairs pour progresser dans son rôle et élaborer des pratiques communes

- Managers de la mission
- **Présidents de Comité de mission***
- Avocats et directeurs juridiques
- OTI

PAR SECTEUR

Partager des problématiques et des solutions adaptées aux réalités du terrain

- Santé et médico-social
- **Assurance et Mutuelles***
- **Immobilier, BTP et logement***

PAR TAILLE D'ORGANISATION

Trouver des réponses concrètes à des défis similaires

- Grandes entreprises et ETI de plus de 3000 salariés
- **ETI de 250 à 3 000 salariés***

** Nouveaux cercles 2024*

Le Cercle des présidents de Comité de mission : maîtriser les enjeux de gouvernance des Comités de mission

Créé en septembre 2024, le Cercle des présidents de Comité de mission a pour vocation de partager les clés afin de mieux appréhender leur nouveau rôle. Trois ateliers thématiques y ont été organisés, abordant :

- la composition et le rôle du Comité de mission,
- les méthodes de mobilisation de cet organe de gouvernance inédit,
- les modalités de suivi de l'exécution de la mission.

Réunissant entre 15 et 30 participants à chaque session, cette initiative a rencontré un vif intérêt, confirmant le besoin d'échanges entre pairs sur cette fonction stratégique.

Le Cercle des ETI : accompagner les spécificités des entreprises de taille intermédiaires

Lancé en septembre 2024, ce Cercle dédié aux entreprises de 250 à 3 000 salariés a traité leurs enjeux spécifiques à travers trois ateliers. Une quinzaine de dirigeants ont échangé à chaque session, partageant des solutions adaptées à cette échelle organisationnelle, comme l'embarquement des collaborateurs ou l'évolution dans le temps de la raison d'être et de la mission de l'entreprise.

Le Cercle de l'assurance et des mutuelles : explorer la transformation du secteur

Né en 2024 à l'initiative d'un membre, ce Cercle explore les mutations du métier sous l'angle des entreprises à mission. Trois ateliers ont réuni 15 à 20 professionnels pour croiser les regards sur des enjeux clés : l'alignement entre engagements et impact réel, l'adaptation aux exigences CSRD et la valorisation externe de la mission. Ce cadre de travail collaboratif offre un espace de réflexion opérationnel à nos membres, leur permettant de co-construire des réponses adaptées à leurs spécificités.

Le Cercle de l'immobilier, BTP et logement : repenser la chaîne de valeur

Lancé en septembre 2024, ce Cercle réunit pour la première fois l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur - constructeurs, bailleurs sociaux et gestionnaires, promoteurs, entreprises sociales pour l'habitat. Son atelier inaugural, réunissant plus de 20 professionnels, a posé les bases d'une réflexion collective sur la traduction concrète des engagements sociaux et environnementaux à l'échelle de ce secteur.

2024 a vu se poursuivre la dynamique des cercles existants Panorama de l'activité de nos cercles

Cercle	Fréquence	Participation	Production	Thématiques clés
OTI	8 ateliers + 1 séminaire	~20 experts/ session	Publication du Guide méthodologique de vérification OTI	Harmonisation des pratiques, impact réel de la vérification
Avocats & directeurs juridiques	6 ateliers	12 participants (sous-groupes)	Cadre de référence sur les responsabilités juridiques et rémunérations des membres du CM	Sécurisation juridique des comités, bonnes pratiques contractuelles
GE & ETI (+3000)	8 ateliers	20 entreprises/ session	Deux cycles de réflexion : • le Comité de mission • le "Second souffle de la SàM" (livre blanc à venir)	Formation des membres du comité, lien avec les organes de gouvernance existants, animation du comité, rapport du Comité de mission
Santé et médico-social	6 ateliers	~10 participants/ session	Livrable à venir : réflexions collectives sur la mission comme catalyseur de transformation du secteur, et une dizaine de retours d'expériences de nos membres	Parcours de soin et mission Retour d'expériences
Managers de la mission	9 ateliers	~60 participants/ session	Dans la continuité de 2023 : embarquement des collaborateurs, animation du Comité de mission, rapport du Comité de mission, vérification OTI 3 nouvelles thématiques en 2024 : rôle et responsabilités du référent de mission, comment créer des synergies entre les différentes démarches et rapports (RSE, mission, CSRD), quelle composition du Comité de mission	

L'ESPACE MEMBRES : PROLONGER LES ÉCHANGES EN LIGNE ET CAPITALISER SUR LES BONNES PRATIQUES

La Cem a créé en juillet 2024 un espace digital dédié à ses membres pour maintenir le dialogue entre les ateliers. Cet espace collaboratif en ligne permet aux membres de partager leurs questionnements, accéder à des ressources opérationnelles, bénéficier de retours d'expérience en temps réel et capitaliser sur les bonnes pratiques.
Avec déjà 400 membres inscrits, la plateforme est un complément indispensable aux échanges en direct, matérialisant l'engagement de la Cem à faciliter les échanges utiles et concrets.

Un espace d'échange et de partage quotidien, propice à la collaboration continue

Un accès privilégié à toutes les ressources de la Cem

- L'actualité de l'association
- Les replays et comptes-rendus des ateliers
- La bibliothèque : publications et guides sur la société à mission

Des échanges ciblés et constructifs

- Des forums par Cercle (OTI, Managers de la mission, etc.) pour discuter entre pairs
- Des fils de discussion thématiques (ex : "Comment formuler sa mission ?", "Gouvernance et comités")

RENCONTRES ET CONVIVIALITÉ : CULTIVER LES LIENS ENTRE ACTEURS ENGAGÉS

En 2024, la Cem a cultivé les liens au sein de sa Communauté en multipliant les occasions de rencontres, en présentiel ou en distanciel. Mêlant convivialité et enrichissement mutuel, ces moments privilégiés permettent à nos membres, au-delà du partage d'expérience, de cultiver leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Soirée des 5 ans de la Cem : une nouvelle étape pour l'association

Le 24 janvier 2024, plus de 100 membres se sont réunis à la Banque Postale pour célébrer les 5 ans d'existence de la Communauté des entreprises à mission. Après un discours de Stéphane Dedeyan, président du directoire de la Banque Postale, qui a réaffirmé l'importance de la mission pour son entreprise, Guillaume Desnoës et Valérie Brisac, directrice générale de la Cem, ont retracé les étapes clés de l'association depuis 2018. Dans une mise en scène décalée, les co-fondateurs Anne-France Bonnet, Emery Jacquillat et Laurence Méhaignerie ont ensuite proposé une vision prospective et humoristique de l'entreprise à mission en 2048. Quel a été le chemin parcouru ? Quel rôle avons-nous joué ? Quelle a été l'importance de la recherche dans l'émergence de la société à mission ? Ces questions ont nourri les échanges informels entre participants durant la soirée, qui a également été l'occasion de tester leur connaissance du modèle au travers d'un quiz interactif. Cette soirée fut aussi l'occasion de lancer la tribune pour une directive européenne de l'entreprise à mission (voir Chapitre 3 - Diffuser le modèle).

Soirée de rentrée chez Mirova

Le 18 septembre 2024, Guillaume Desnoës et Valérie Brisac ont présenté les priorités de l'année à venir, notamment le développement des actions régionales destinées à renforcer l'impact local de la Cem. Laure Bramat (directrice des relations membres) a détaillé les actions programmées. Une intervention originale d'étudiants du Master Ethique appliquée et responsabilité environnementale de la Sorbonne (Justine Bernard, Donatien Nyembo, Stella Salmo) a questionné le réengagement des catégories éthiques individuelles au sein des entreprises via le modèle de la société à mission, enrichissant les discussions lors du cocktail qui a suivi.

Parallèlement à ces temps forts, l'année 2024 a été rythmée par des rencontres récurrentes, moments privilégiés permettant aux membres de se connaître et d'échanger sur leurs pratiques.

Les rencontres mensuelles de bienvenue

Pour accueillir ses nouveaux membres, la Cem a instauré ces moments réguliers et conviviaux, en visio, permettant à chacun de se présenter, d'évoquer son parcours et sa vision de l'entreprise à mission, et de partager une passion personnelle. L'occasion de se projeter sur la programmation en cours et à venir de la Cem.

Les rencontres en régions

Nos ambassadeurs régionaux ont animé tout au long de l'année des rencontres locales pour nos membres, témoignant de la vitalité croissante de notre réseau sur tout le territoire. (voir Chapitre 3 - Diffuser le modèle).

Petit-déjeuner inspirant avec Marc-André Selosse

Le 10 décembre 2024 chez Colombus Consulting, le biologiste du Muséum national d'histoire naturelle, Marc-André Selosse, a captivé une cinquantaine de nos membres en décryptant les enjeux de la biodiversité et ses implications pour l'avenir des entreprises. Il a notamment mis en lumière une réalité souvent invisible : la biodiversité microscopique qui habite nos corps et notre quotidien.
Cette première édition de petit-déjeuner inspirant a confirmé l'intérêt de ces formats matinaux combinant convivialité et prise de hauteur.

CHALLENGES DE LA MISSION : UN REGARD EXTÉRIEUR POUR CONSOLIDER SA DÉMARCHE

La Cem propose aux dirigeants un dispositif unique de confrontation bienveillante autour de leur projet de mission. Lors de ces sessions d'une heure, une équipe plurielle - comprenant des pairs dirigeants, un consultant, un chercheur et un membre de l'équipe permanente de la Cem - apporte un regard extérieur sur le modèle proposé et examine la robustesse de la démarche.

Ce travail collectif permet notamment de vérifier :

- L'ambition, la solidité et la singularité de la mission énoncée
- L'adéquation entre raison d'être et objectifs statutaires
- Les conditions de transformation effective de l'entreprise

Particulièrement utile à deux étapes charnières, ce format accompagne :

- La première inscription statutaire de la mission dans les statuts de l'entreprise
- Sa révision stratégique (généralement après 3 ans d'exercice), lorsque stratégie et mission ont besoin d'être réalignées

14
challenges menés en 2024

Chapitre 2
Enrichir le modèle

La Cem explore scientifiquement le modèle des entreprises à mission pour en révéler tout le potentiel transformateur. Par des travaux de recherche appliquée et la capitalisation des retours de terrain, nous consolidons les fondements d'une économie alliant performance économique et engagements sociétaux. Cette exigence intellectuelle et pratique fait de la Cem le laboratoire vivant du mouvement.

L'année 2024 a marqué une étape importante dans le développement des processus de collecte et d'analyse de données, permettant d'étayer toujours plus précisément ces réflexions.

Le modèle de l'entreprise à mission, après cinq années d'existence, constitue un champ d'étude riche et vivant pour la recherche appliquée. Celle-ci permet d'illustrer concrètement la diversité des approches et des mises en œuvre, démontrant qu'il n'existe pas de modèle unique d'entreprise à mission.
À plus long terme, ces travaux visent à mesurer l'impact de la mission sur plusieurs dimensions clés : culture d'entreprise, attractivité, fidélisation des talents, création de synergies économiques et territoriales, ainsi que les dynamiques sectorielles.
Cette analyse, qui combine approches quantitatives et qualitatives, est portée par plusieurs acteurs :

- L'Observatoire des sociétés à mission (Osam), pôle dédié de la Cem
- Les retours d'expérience partagés par les membres au sein des cercles
- L'expertise apportée par les groupes de travail
- Les recherches pilotées par le Conseil scientifique et dans le cadre du projet OSMosis

L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS À MISSION : UN DISPOSITIF CLÉ POUR LE RECENSEMENT ET L'ANALYSE

L'Observatoire des sociétés à mission constitue le dispositif central de recensement et d'analyse des entreprises engagées. Sa base de données, alimentée par plusieurs canaux, notamment grâce à un partenariat avec le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce (CNGTC), recense les sociétés dont les statuts intègrent une raison d'être et des objectifs sociaux et/ou environnementaux conformes à la loi PACTE.

SàM : Sociétés à mission et OTI : Organisme tiers indépendant

En 2024, plus de 900 statuts ont été analysés, dont 376 concernent des sociétés à mission ayant adopté leur mission en Assemblée générale entre janvier et décembre 2024. Ce travail inclut également le suivi des rattrapages d'années antérieures, des renoncements, des radiations et des cas de non-conformité à la loi PACTE (absence de mission, raison d'être en l'absence d'objectifs sociaux, environnementaux ou l'inverse). Les données collectées permettent d'actualiser régulièrement le site de l'Observatoire (www.observatoiredessocietesamission.com), qui référence l'ensemble des sociétés à mission identifiées.

Une collecte multidimensionnelle

La base des sociétés à mission s'enrichit continuellement par :

- L'intégration d'informations publiques (date de création, date de vote de la mission, date de reconnaissance de la qualité par un greffe, nombre de salariés, secteur d'activité, forme juridique, site Internet, etc.)
- La contribution volontaire des entreprises via le site de l'Observatoire en remplissant un formulaire, disponible après la création d'un compte sur le site de l'Observatoire (30 % de complétion fin 2024). Ce dispositif permet de recueillir des éléments qualitatifs sur la gouvernance de la mission, le processus de réflexion préalable ou encore l'actionnariat.

Voir le questionnaire : bit.ly/4iQrP9z

Le portrait annuel des sociétés à mission

Le point d'orgue de ce travail de recensement et d'analyse quantitative est la présentation annuelle des résultats, organisée par la Communauté des entreprises à mission. L'édition 2024, organisée le 26 mars en ligne, a dévoilé les tendances 2019-2023 et mis en lumière le secteur médico-social. Durant cette table ronde, les témoignages de Santé Cie et deuxiemeavis.fr ont fait écho au travail de recherche sur les entreprises à mission de ce secteur réalisé en 2023.

Rapport d'activité
Chapitre 2 :
Enrichir le modèle

Portrait des 1 961 sociétés à mission au 31 décembre 2024

L'analyse des 1 961 sociétés à mission recensées au 31 décembre 2024, permise par le travail de collecte de données, révèle plusieurs enseignements marquants.

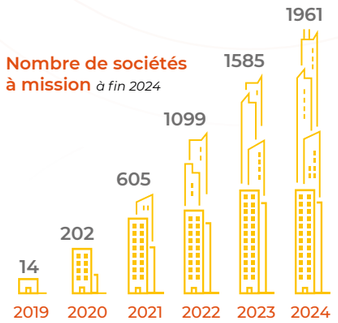

Une entreprise à mission plurielle

Les résultats du baromètre 2024 révèlent la vitalité constante des sociétés à mission à travers plusieurs indicateurs clés :

- Une **diversité sectorielle affirmée** : numérique, santé, agroalimentaire, finance, assurance, mobilité, BTP... tous les secteurs économiques sont représentés, montrant l'universalité du modèle.
- Un **maillage complet** de la France, y compris dans les territoires ultramarins
- Un **rééquilibrage géographique** avec :
  - une progression dans le Sud-Est et le Nord
  - une part relative de l'Île-de-France en diminution, bien que sur-représentée par rapport à l'économie française dans sa globalité.

À noter que la comparaison des données de répartition par région des SàM avec celles de l'économie française est une nouveauté introduite en 2024.

1961 sociétés à mission
Répartition par région et progression depuis 2023

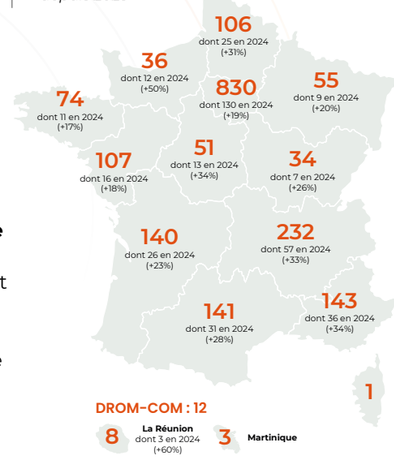

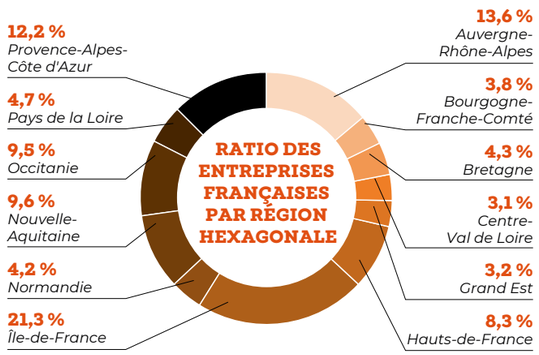

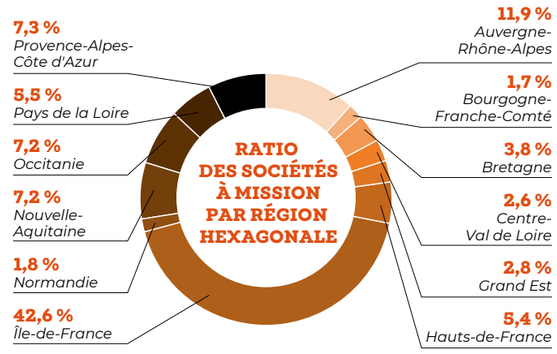

Ces données et graphiques sont disponibles dans le Baromètre de l'Osam, à retrouver le site

PLUS D'UN MILLION DE SALARIÉS ENGAGÉS !

Le cap symbolique du million de salariés concernés - directement ou via une maison-mère à mission - a été franchi en 2024.

Des caractéristiques structurelles

Le baromètre 2024 a également mis en lumière des spécificités structurelles marquantes :

- **l'âge moyen des entreprises à mission :** il s'établit à 12,2 ans (avec une médiane à 5 ans)
- une **adoption dès la création :** un tiers des SàM (34 %) ont adopté leur mission dès leur création ou dans les six mois suivants
- une **prédominance des PME**
- une **croissance plus marquée des ETI et grandes entreprises**

Il est intéressant de noter que la proportion des sociétés à mission de taille intermédiaire et des grandes entreprises à mission est plus élevée que dans l'économie générale. Cette tendance tend à prouver que la transformation en cours viendra autant des plus grandes entreprises (qui pèsent le plus lourd en termes de chiffres d'affaires et de nombre de salariés) que des plus petites (qui pèsent le plus lourd en termes de nombre de structures).
Ces données ont été rendues publiques dans le baromètre 2024 publié en mars 2025.
Voir le baromètre : bit.ly/4jWRm1S
Les baromètres successifs offrent une photographie précise du mouvement, tout en alimentant la recherche et le dialogue avec les pouvoirs publics.

Perspectives 2025

L'automatisation des flux de données et l'unification des bases d'informations figurent parmi les priorités pour continuer à améliorer la qualité et l'exhaustivité du recensement. L'objectif est notamment d'enrichir systématiquement les profils des organisations avec des indicateurs standards comme les catégories INSEE.

LA RECHERCHE APPLIQUÉE AU SERVICE DU MODÈLE

La recherche constitue un pilier historique de la Communauté des entreprises à mission, comme en témoigne sa raison d'être qui mentionne explicitement la place des chercheurs. Cette collaboration se manifeste à travers trois dimensions principales : la participation de la Cem au consortium OSMosis, l'implication des chercheurs en tant que contributeurs clés de l'association, et leur contribution active aux cercles et groupes de travail.

Le projet OSMosis

Piloté par Kevin Levillain (Mines Paris - PSL) avec le soutien financier de l'Agence nationale de la recherche (ANR) de 2021 à juillet 2025, le projet OSMosis constitue un programme de recherche ambitieux visant à étudier les effets concrets du modèle des sociétés à mission. Cette initiative scientifique s'attache particulièrement à analyser les transformations induites par ce nouveau cadre juridique dans trois domaines clés : la gouvernance des entreprises, leur actionnariat, ainsi que les effets sur le management.

Pour mener à bien ces travaux, le projet combine méthodologies quantitatives et qualitatives, s'appuyant sur un consortium multidisciplinaire réunissant Mines Paris - PSL, la Cem et cinq établissements académiques partenaires : Audencia Business School, IAE Nantes, INSEEC, Kedge Business School et l'Université de Lille.

L'approche scientifique se structure autour de quatre groupes de travaux principaux :

- **Collecte des données et diffusion des pratiques des sociétés à mission**, coordonné par l'Osam, visant à la collecte systématique de données, le développement d'indicateurs pertinents pour mesurer l'évolution des pratiques, l'organisation de l'expérimentation et de la diffusion des observations au monde socio-économique
- **Les transformations sur l'actionnariat**, sous la direction de C. Girard-Guerraud, visant l'étude des mutations de l'actionnariat et l'émergence de nouvelles formes d'investissement responsable
- **Les effets sur la gouvernance et l'innovation,** piloté par K. Levillain, ambitionnant d'identifier les impacts du modèle sur les dimensions stratégiques de l'entreprise (initiatives sociales et environnementales, innovation, modèles d'affaires)
- **Les effets sur le management et le travail,** coordonné par A. Stimec, étudiant les impacts du modèle sur les conditions de travail et les transformations du management

En 2024, ce dispositif de recherche a permis des avancées significatives, notamment grâce à l'enrichissement continu de la base de données de l'Osam. Les

chercheurs ont ainsi pu conduire des analyses approfondies sur des sujets tels que la composition des comités de mission, contribuant à une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre dans les entreprises engagées.

La recherche au cœur des échanges de la Cem

La Cem bénéficie de l'expertise d'un Conseil scientifique présidé par Kevin Levillain et composé de six autres membres : Françoise Dany, Jérémy Lévêque, Pascale Levet, Blanche Segrestin, Arnaud Stimec et Stéphane Vernac.
Cette instance joue un double rôle consultatif en émettant des avis sur les publications de l'association et en proposant des orientations stratégiques au conseil d'administration.

Les chercheurs associés à la Cem interviennent par ailleurs activement dans différents cercles, notamment ceux dédiés aux présidents de comités de mission et aux grandes entreprises. Leur contribution permet d'y diffuser les connaissances les plus récentes sur les modalités concrètes de mise en œuvre de la mission.

Quatre groupes de travail ont été particulièrement actifs en 2024 :

- « Comités de mission » : un livret sur le sujet, dont la publication est prévue en 2025, est en préparation
- « Analyse des missions » : une typologie des différentes formulations de mission et leur articulation avec les activités des entreprises est en développement
- « Territoires à mission » : l'appropriation du concept de mission par des structures non concernées par la loi PACTE (agences publiques, associations, collectivités territoriales...) est à l'étude
- « CSRD et mission » : l'articulation entre la démarche de mission et les exigences du reporting CSRD est analysée à travers des témoignages, dont les conclusions seront versées aux travaux 2025

Parallèlement, le cercle des OTI a actualisé en février 2024 son guide méthodologique de vérification et approfondit désormais l'étude des vérifications répétées. Enfin, un partenariat avec le cabinet Prophil explore les relations entre mission et philanthropie, ouvrant de nouvelles perspectives de réflexion.

Rapport d'activité
Chapitre 2 :
Enrichir le modèle

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INTÉGRITÉ DU MODÈLE ET LE RESPECT DES MESURES DE CONFORMITÉ

Le suivi de la conformité des sociétés à mission constitue une priorité pour la Cem, à travers l'action de l'Observatoire des sociétés à mission. Ce travail rigoureux permet à la fois de mesurer la mise en œuvre effective de la loi PACTE et de préserver l'intégrité du modèle contre toute dérive de "mission-washing".

En assurant un suivi précis de la mise en œuvre des différentes étapes de vie des missions, l'Osam tend à démontrer que la liberté laissée aux entreprises dans la conception de leur projet (formulation, construction du modèle de mission avec ses indicateurs et ses cibles...) n'est possible qu'en respectant l'exigence du modèle.

Cette surveillance s'appuie sur plusieurs leviers d'action :

- L'analyse systématique des statuts
- La lecture des extraits Kbis
- Le recensement et la publication des rapports de mission
- La collecte des avis des organismes tiers indépendants (OTI)

Au 31 décembre 2024, la base de données de l'Osam comptabilisait plus de 280 rapports de mission et 150 avis OTI. Il est important de noter que l'équipe de l'Observatoire maintient un contact régulier avec les entreprises recensées, poursuivant un double objectif : enrichir continuellement les données disponibles et sensibiliser les acteurs aux différents points de conformité.
Les analyses produites alimentent quant à elles plusieurs champs d'action. Elles nourrissent le dialogue avec le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce (CNGTC) sur les typologies de non-conformités observées. Elles éclairent également les échanges avec les cabinets ministériels en charge de l'économie sociale et solidaire (O. Grégoire puis M.-A. Poussier-Winsback), dans la perspective d'éventuelles évolutions législatives (précisant notamment les termes de conformité). En interne, elles servent de support aux travaux du cercle des OTI, qui incitent les entreprises à transmettre leurs documents à la Cem via l'adresse observatoire@entreprisesamission.org

Au-delà de leur fonction de contrôle, ces documents collectés constituent une ressource précieuse pour l'animation des différents cercles de la Communauté (managers de mission, présidents de comité de mission, cercles par secteur d'activités). Les rapports de mission, en particulier, offrent des exemples concrets de bonnes pratiques et permettent d'étudier les modalités de composition des comités de mission ou la construction des modèles opérationnels. Ces éléments seront analysés plus finement dans le cadre des travaux futurs de l'Observatoire.

À suivre en 2025

Une évolution majeure est prévue en 2025 avec la refonte du "bloc de conformité" présent sur les fiches des entreprises du site de l'Osam, afin d'en améliorer l'exhaustivité et l'accessibilité. Cette amélioration s'inscrit dans la volonté permanente de la Cem de renforcer la qualité et la transparence du mouvement des entreprises à mission.

Chapitre 3
Diffuser le modèle

Faire connaître le modèle des entreprises à mission au plus grand nombre en déployant une stratégie complète : telle a été l'ambition de la Cem en 2024. Par la sensibilisation et un discours de preuve, nous visons à éveiller les consciences, démontrer l'impact concret de ce modèle d'entreprise et l'ancrer durablement dans le paysage français et européen.

DE LA FRANCE À L'EUROPE : AMPLIFIER LA DYNAMIQUE DU MOUVEMENT

Le Congrès 2024 : un temps fort pour démontrer l'impact du modèle

Cinq ans après l'adoption de la loi PACTE, et trois ans après son 1er Congrès, le mouvement des entreprises à mission a franchi une étape décisive en 2024 avec la tenue du Congrès français et européen des entreprises à mission. Organisé le 16 mai 2024 dans un lieu symbolique, la Maison de la Mutualité, et intitulé **"Le Temps des preuves"**, cet événement, porté par les co-présidents de la Cem, a constitué un temps fort pour l'ensemble de la Communauté. Il a permis de réunir l'ensemble des parties prenantes du modèle : dirigeants, chercheurs, partenaires, politiques et représentants institutionnels.
La forte mobilisation - avec plus de 1 000 participants, 120 intervenants et experts et 36 sessions de travail - a démontré l'ancrage croissant de l'entreprise à mission dans le paysage économique français et européen.
La richesse des échanges a quant à elle confirmé la vitalité d'un mouvement désormais prêt à relever son prochain défi : le passage à l'échelle européenne.

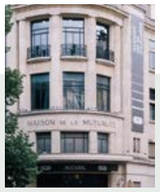

1 lieu emblématique, Maison de la Mutualité

Plus de 1 000 participants

100 intervenants et **20** animateurs experts du modèle

36 sessions (conférences/ ateliers)

1 moment de grâce (Mindfull Earth Meditation) avec Diane Monceau, chanteuse lyrique

1 espace de rencontre avec des OTI membres du Cercle

3 espaces d'exposition dédiés

1 consultation menée avec Bluenove, dont les résultats ont été révélés lors du Congrès

"Les entreprises à mission doivent devenir la norme et, surtout, ne pas tomber dans une forme de niche."
Julien Denormandie,
Ancien ministre et Directeur de l'impact chez Sweep

Plénières inspirantes, conférences thématiques, ateliers et moments symboliques : les temps forts du Congrès

Articulées autour des enjeux stratégiques du mouvement (intention originelle de la loi PACTE, rôle de l'entreprise dans la société, importance de la mission à l'heure de l'entrée en vigueur de la CSRD...), les sessions plénières ont donné la parole à un parterre prestigieux d'intervenants.

"Une entreprise qui donne du sens, qui est engagée, qui responsabilise ses salariés autour de sa mission, c'est une entreprise plus attractive pour ses salariés, pour ses clients, pour ses financeurs, pour toutes ses parties prenantes, et donc une entreprise plus performante."
Jean-Dominique Senard,
Président du Conseil d'administration de Renault Group et auteur du rapport Notat Senard.

Le format innovant "La preuve en 6 histoires" a permis d'illustrer concrètement les impacts obtenus, au travers de témoignages de dirigeants, comme Morgane Le Breton (Co-gérante Maison Le Breton) et Jean-Vincent Raymondis (CEO Groupe Saretec). Retrouvez toutes les autres interventions sur notre site.

La programmation a également permis aux participants d'approfondir leurs connaissances lors de conférences thématiques et d'ateliers, traitant de divers aspects de l'entreprise à mission, du b-a-ba aux spécificités sectorielles, comme les apports stratégiques des Comités de mission ou encore la valeur ajoutée des OTI.

L'importance de porter le modèle de l'entreprise à mission en Europe a fait l'objet de deux temps forts : un atelier mené avec Asso Benefit et Mirova (panorama des initiatives européennes, attentes des entreprises) et une séquence en plénière lors de laquelle les candidats aux élections européennes ont répondu aux questions de dirigeants sur leurs propositions pour favoriser le développement des entreprises à mission en Europe.

"L'entreprise ne se réduit pas, ne se réduit plus, à la seule recherche du profit. Parce que l'entreprise est aussi consciente de plus en plus d'appartenir à un écosystème, d'évoluer sur une planète, dans un environnement, dans une société, à laquelle elle contribue et peut bien y contribuer."
Olivia Grégoire,
Ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation

"La directive européenne, pour que chaque État membre adopte un cadre légal de l'entreprise à mission, me semble essentielle (...) pour passer de l'expérimentation à l'échelle et avoir vraiment un impact positif".
Emery Jacquillat, *Président de CAMIF et membre fondateur de la Communauté des entreprises à mission*

Pour offrir une pause réflexive aux participants, le Congrès a réservé des temps forts originaux, à l'image de la méditation conduite par Diane Monceau, chanteuse lyrique, sur les images de la terre en rotation prises dans le cadre du projet Blueturn.

Enfin, les espaces d'échange situés dans les trois zones d'exposition ont favorisé les rencontres tout au long de la journée. Nous remercions les OTI (organismes tiers indépendants) membres du cercle des OTI, qui ont témoigné de leur expertise lors de conférences thématiques ainsi que sur l'espace dédié.

Nous remercions l'ensemble des intervenants et des animateurs pour la qualité de leurs contributions

Les voix politiques

- Pascal Canfin - Député européen
- Pascal Durand - Député européen
- Olivia Grégoire - Ministre déléguée
- Aurore Lalucq - Candidate Réveiller l'Europe
- Christine Lavarde - Sénatrice
- Marie Toussaint - Candidate Europe Écologie

Les bâtisseurs de la loi PACTE

- Armand Hatchuel - Mines ParisTech
- Kevin Levillain - Mines ParisTech
- Nicole Notat
- Jean-Dominique Senard - Renault

Parmi les 100 personnalités qui sont intervenues :

- Nicolas Baverez - Économiste
- Fabrice Bonnifet - C3D
- Julien Carmona - Crédit Mutuel Arkéa
- Julien Denormandie - Sweep
- Paolo Di Cesare - Assobenefit et Nativa
- Florian Grill - Fédération de Rugby
- Roland Jourdain - navigateur et co-gérant de Kairos
- Yves Pellicier - groupe MAIF
- Bris Rocher - Groupe Rocher
- Jérôme Saddier - ESS France
- Philippe Zaouati - Mirova et Mouvement Impact France

Les animateurs

- Caroline Blaes et Arnaud de Saint-Simon
- Marie Dancer, Delphine Darmon, Flavie Deprez, Arnaud Dumas, Béatrice Heraud, Alexandre Jost, Amélie Rouvin, Loic Yviquel - journalistes et experts
- Florence Beduneau-Chassaing, Mélanie Clément Lamotte, Laurence Grandcolas, Antoine Guyot, Guillaume Jubin, Alexis Krycève, Thomas Parouty, Vivien Pertusot, Agnès Rambaud Paquin, Alain Schnapper - membres
- Jerome Cohen, Franck Escoubes, Philippe Jaquet, Sophie Pecqueur, Yannick Servant, Mélanie Tisserand Berger - partenaires

Des retombées et une reconnaissance

Cette journée a non seulement attesté du dynamisme du mouvement, mais s'est aussi traduite par des retombées médiatiques significatives, témoignant d'un intérêt qui dépasse désormais les cercles spécialisés.

31 couvertures presse France Inter, La Croix, AFP, Smart Impact...

+ de 330 publications générées sur des comptes LinkedIn hors Cem

57 utilisations du #CONGRESEAM

10 conférences disponibles en replay (731 vues)

4 457 impressions

41 live-tweet

Merci à nos mécènes qui nous ont permis d'organiser cet événement exceptionnel

CETIH, CITEO, Citizen Capital, Crédit Mutuel Arkéa, Danone, Enedis, Exco, Groupe Qualiconsult, Groupe Rocher, Kea, Keran, La Banque Postale, Maif, Mirova, Socaps, Sublime Énergie

et à nos partenaires média

Actu environnement, ADN, La Croix, Novethic, The Good, Youmatter.

Plaidoyer européen : construire un cadre juridique harmonisé

L'année 2024, marquée par les élections européennes, a constitué une opportunité stratégique pour promouvoir le modèle des entreprises à mission à l'échelle continentale. Sous l'impulsion d'Emery Jacquillat, ambassadeur de la Cem en Europe, un travail de plaidoyer actif a été mené auprès des institutions européennes.

Cette action s'est concrétisée par la présentation d'un manifeste élaboré conjointement avec Assobenefit (Associazione Nazionale per le Società Benefit), nos homologues italiens, visant à établir un cadre légal européen pour les entreprises engagées (purpose-driven companies).
Plusieurs initiatives ont rythmé cette campagne :

- Des rencontres ciblées avec des décideurs à Bruxelles
- Une participation active à l'événement "Business for a better tomorrow" en février 2024
- Des échanges réguliers avec les réseaux parlementaires

L'occasion de sensibiliser les responsables européens à la nécessité d'une directive européenne visant à l'adoption d'un cadre légal de l'engagement social et environnemental de l'entreprise.
Dans ce cadre, deux tribunes majeures ont été publiées :

"Bâtir le modèle européen"
Publiée dans La Libre Eco puis dans les Echos le jour du Congrès, cette tribune, cosignée par les co-présidents (Hélène Bernicot et Guillaume Desnoës) de la Cem et plus de 115 dirigeants, appelle à l'adoption d'une directive européenne établissant un socle commun pour les entreprises engagées et visant à sécuriser les engagements RSE à l'échelle de l'Union européenne.

"Un cadre européen pour l'entreprise responsable et engagée dans la transition écologique"
Parue dans Le Monde le 22 novembre, cosignée par Olivier Favereau, Emery Jacquillat et Martin Richer, elle défend l'idée d'un statut européen combinant raison d'être à la française, codétermination germanique et transparence issue de la directive CSRD. Ce texte visionnaire dessine les contours d'une troisième voie européenne entre capitalisme actionnarial et étatique

Guillaume Desnoës et Emery Jacquillat au Parlement européen (janvier 2024)

ÉVÉNEMENTS ET WEBINAIRES : DIFFUSER ET FAIRE RAYONNER LE MODÈLE AUPRÈS DU PLUS GRAND NOMBRE

Réseau d'ambassadeurs : essaimer le modèle des entreprises à mission dans tous les territoires

La dynamique de la Communauté des entreprises à mission s'ancre localement grâce à l'action de ses 69 ambassadeurs. Répartis dans 11 ambassades, ces dirigeants d'entreprises à mission, acteurs économiques, consultants ou chercheurs, constituent la pierre angulaire de notre déploiement territorial. Par leur engagement, ils incarnent localement les valeurs du mouvement tout en adaptant leur action aux spécificités de leurs écosystèmes régionaux.
Leur mission s'articule autour de deux axes complémentaires : fédérer les membres existants autour d'échanges concrets et de partage d'expériences, et promouvoir le modèle auprès de nouveaux dirigeants. Une approche qui porte ses fruits, comme en témoigne la vitalité des rencontres organisées dans chaque région.

Les ambassadeurs : des relais actifs sur tout le territoire
En 2024, nos ambassadeurs ont également contribué aux événements organisés par notre écosystème et multiplié les interventions lors d'événements majeurs :

Forum Économique Breton (St Malo, Septembre) : déjeuner membres autour de notre co-Présidente, Hélène Bernicot, participation et prises de parole.

Forum SÉISME (Rennes, septembre) : nos ambassadeurs bretons ont piloté une session interactive sur l'innovation sociale par la mission d'entreprise.

World Forum (Marcq-en-Barœul, novembre) : Intervention des ambassadeurs autour d'une table ronde "Dans la peau d'une société à mission : étapes clés et retours d'expérience concrets".

So Good Festival (Marseille, septembre) : deux ambassadrices ont animé un atelier un atelier pour expliquer comment la société à mission structure une démarche RSE exigeante.

Jelly Week (Reims, Octobre) : Les ambassadeurs Grand Est ont animé une conférence sur "Qu'est-ce qu'une société à mission ?"

Parmi les temps forts de 2024

Normandie

Evénement SAM'Cause : 1er rassemblement normand des sociétés à mission - en octobre à Rouen - 100 participants :

- Un témoignage sur la transformation de la CAMIF par Emery Jacquillat
- 3 témoignages de dirigeants membres sur les bénéfices de la société à mission, sa contribution au bien commun et aux territoires
- Un événement soutenu par la Métropole de Rouen

Hauts-de-France

- 4 ateliers avec notre partenaire la French Tech, destinés aux membres, sur les 4 piliers du modèle de société à mission
- 4 déjeuners organisés au sein d'entreprises membres : KPMG, Cofidis... avec les membres de la Cem, pour des échanges entre pairs

Ateliers avec notre partenaire la French Tech

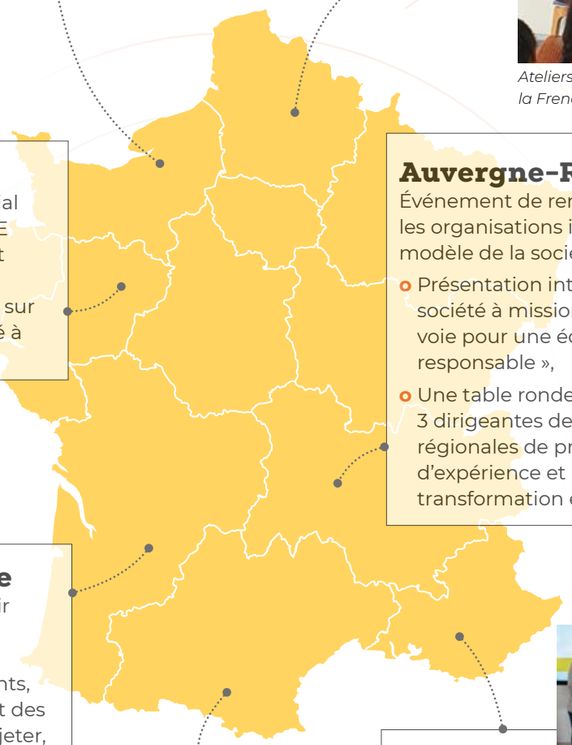

Pays de la Loire

Moment de rencontre convivial en juin, dans les locaux d'HIKE TALENT (membre), réunissant 60 participants autour d'un apéritif : échange et partages sur les éléments clés de la société à mission

Auvergne-Rhône-Alpes

Événement de rentrée, destiné à toutes les organisations intéressées par le modèle de la société à mission :

- Présentation introductive de « la société à mission comme nouvelle voie pour une économie plus responsable »,
- Une table ronde permettant à 3 dirigeantes de société à mission régionales de présenter leur retour d'expérience et les bénéfices de leur transformation en SàM

Nouvelle-Aquitaine

Evénement – « Être ou devenir entreprise à mission ? », à la Cité du Vin de Bordeaux en novembre, avec 150 participants, de nombreux témoignages et des ateliers pratiques pour se projeter, s'approprier et faire vivre la mission au sein de son organisation

Occitanie

5 événements dédiés aux membres de sociétés à mission locales, à Toulouse et Montpellier, visant à partager les bonnes pratiques et créer des moments d'échanges, avec une trentaine de personnes à chaque fois

PACA

Premier rassemblement des sociétés à mission de la région PACA, en novembre, environ 60 participants.

- Présentation de la programmation 2024/2025 de la Cem
- Focus sur "Ce qui ne fallait pas rater en 2024 : les infos qui vous seront utiles dans votre cheminement sur la société à mission"
- Échanges en petits groupes sur les enjeux de chacun autour de la mission et apéritif networking

Partenariats stratégiques : multiplier les points de contact avec l'écosystème

La force du mouvement des entreprises à mission réside dans la richesse de son écosystème. En 2024, la Cem a renforcé ses collaborations stratégiques avec des partenaires engagés - réseaux d'entreprises, think tanks et institutions - pour amplifier la diffusion du modèle. Cette dynamique collective s'est concrétisée par notre participation active à plus de 30 événements majeurs, au niveau national et territorial.
Autant d'occasions de porter notre message auprès des décideurs économiques, des experts et du grand public, tout en enrichissant notre réflexion des meilleures pratiques du secteur.

ChangeNOW : porter le modèle français à l'international

Dès mars 2024, la Cem a marqué les esprits au salon ChangeNOW, plus grand rassemblement mondial dédié aux solutions pour la planète (35 000 participants). Après une présentation du modèle de l'entreprise à mission par Valérie Brisac et deux de nos membres, Bénédicte Bost (Directrice de l'engagement social et environnemental, emlyon Business school) et Thomas Meyer (Trésorier de la Cem et président de SOCAPS), ont témoigné des changements apportés par cette démarche au sein de leurs organisations.
Dix ambassadeurs, répartis par régions, ont échangé avec les 80 participants sur la manière dont le cadre des sociétés à mission structure une transformation durable des entreprises.

Table ronde "Start-ups à mission : bénéfices et partage d'expériences"

Le 30 septembre à STATION F, deux panels ont réuni des dirigeants de start-ups et investisseurs / accélérateurs à mission : Julien Denormandie (Sweep), Julien Fayet (Schoolab), Yann Lechelle (Probabl), Marie-Capucine Lemétais (Ring Capital), Frédéric Mazzella (Captain Cause) et Laurence Méhaignerie (Citizen Capital). Cet événement a permis de rappeler qu'un tiers des entreprises à mission était « mission native ». Il a également mis en lumière le fait que ce modèle est particulièrement pertinent pour structurer son projet d'entreprise dès sa création et pour accompagner son développement par la suite.
Un événement organisé par INSEAD Alumni Association, soutenu par Clara Chappaz (Secrétaire d'État chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique), Ring Capital et Citiz.

ChangeNOW

Université de l'Économie de Demain : croiser les regards
Le 28 août, l'UED a accueilli une table ronde réunissant Guillaume Desnoës, Benoît Hamon et Florence Baitinger, CEO de Gobi (société à mission). Ce dialogue constructif a mis en lumière les complémentarités entre ESS et entreprises à mission pour transformer l'économie, à travers un format innovant favorisant l'émergence de solutions concrètes.

Produrable : démontrer l'impact opérationnel
En octobre, Anne-France Bonnet (cofondatrice de la Cem) a animé un atelier pratique avec des dirigeants de Clariane (Olivier Robin) et Klesia (Cécile Hoang-Van), illustrant la façon dont la mission facilite la mise en œuvre de la CSRD. En parallèle, Vever, également membre de la Cem, a reçu le Grand Prix de la Marque Engagée dans la catégorie "entreprise à mission".

D'autres évènements ont permis de présenter l'adaptabilité du modèle à différentes réalités sectorielles et territoriales
Membres et permanents de la Cem ont pris la parole lors de plusieurs rencontres en fin d'année :

- Le forum Adetem sur "liberté et responsabilité" (octobre)
- Le Forum Initiatives Durables à Strasbourg (novembre) sur l'évolution des modèles d'affaires
- Le Family Business Forum (décembre) dédié aux enjeux des entreprises familiales

Chacune de ces interventions a permis de montrer la force du modèle d'entreprise à mission et, en particulier, sa capacité à s'adapter aux spécificités sectorielles et territoriales.

Université de l'Économie de Demain

Webinaires thématiques : partager l'expertise et les bonnes pratiques à grande échelle

En complément des événements physiques, la Cem a organisé en 2024 une série de quatre webinaires, permettant de diffuser connaissances et retours d'expérience à un large public. Ces rencontres digitales ont réuni au total près de 370 participants.

11 janvier : "B Corp et mission, des démarches complémentaires"
Animé par Mélanie Clément Lamotte, ce webinaire a permis, grâce aux témoignages croisés de Rania Abou-Jaoude (Laboratoires Expanscience) et Nicolas Rohr (Faguo) de mettre en lumière les synergies entre ces deux cadres d'engagement. Thomas Breuzard (B Lab France) a notamment souligné leur complémentarité en matière de processus d'évaluation.

23 mars : Présentation du guide méthodologique des OTI
Cette session a rappelé le rôle central de l'évaluation dans le modèle des sociétés à mission, véritable gage de crédibilité et d'exigence. Elle a permis d'expliquer en détail les mécanismes de contrôle et notamment les nouveautés de cette méthodologie enrichie, élaborée par les OTI.

26 mars : 7ème Baromètre et focus sur le secteur médico-social
Avec plus de 125 participants, ce double format a combiné la présentation des données clés du baromètre avec une table ronde sectorielle. Séverine Duhr (Santé Cie) et Pauline d'Orgeval (Deuxième Avis) ont apporté des éclairages concrets sur les spécificités de leur domaine.

6 mai : Partenariat avec l'INSEAD Alumni
Ce webinaire a permis des échanges entre EcoVadis, Rivalen et Amicio, illustrant comment la qualité de société à mission s'articule avec les autres démarches d'évaluation et de transformation.

Cette programmation a démontré la capacité de la Cem à adapter ses formats pour toucher des publics variés, tout en maintenant un niveau d'expertise élevé et une exigence constante dans les contenus partagés.

COMMUNICATION À 360° : AMÉLIORER LA NOTORIÉTÉ DU MODÈLE DE L'ENTREPRISE A MISSION

Le rayonnement et l'influence médiatique de la Cem se sont renforcés en 2024, avec une approche multicanale permettant à la fois d'informer, d'animer et de fédérer l'écosystème des entreprises. Cette dynamique s'est traduite par des résultats tangibles sur l'ensemble de nos vecteurs de communication.

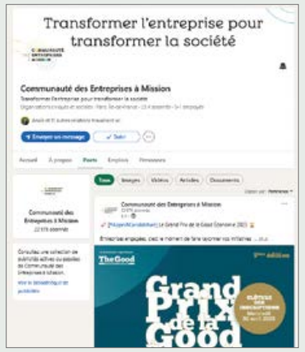

2023 : 17 997

2024 : 21 720
(+20 %)

Cette dynamique s'accompagne d'indicateurs clés particulièrement positifs :

390 577 impressions en 2024 (+25 %)

7 028 réactions de notre communauté (+13 % vs 2023) dont

126 publications (+33 % vs 2023)

224 republications par nos membres

LinkedIn : espace d'échanges pour une communauté engagée

La présence de la Cem sur LinkedIn a connu une croissance significative en 2024, notre page comptabilisant 21 720 abonnés, allant bien au-delà de notre communauté. Marquant une nette progression de 20 % par rapport à 2023 (17 997 abonnés), la page se positionne comme un espace de partage des actualités du réseau, de diffusion des bonnes pratiques et rassemble les acteurs engagés.

L'analyse de notre audience révèle que nous touchons les cibles qui nous intéressent, avec 33,2 % de professionnels expérimentés, 14,7 % de dirigeants d'entreprise et 13,2 % de jeunes actifs.

Le site institutionnel : des ressources clés pour l'écosystème

En 2024, le site de la Cem a consolidé sa position de ressource indispensable pour les parties prenantes des entreprises à mission. Le site institutionnel a vu sa production éditoriale augmenter significativement, avec 48 articles publiés (contre 32 en 2023), bien que le trafic global ait connu une légère baisse (81 418 visites, -8 %). L'Observatoire des sociétés à mission confirme quant à lui son rôle central dans l'écosystème, avec 233 662 visites en 2024 (+33 %). Cette croissance notable témoigne de l'utilité concrète de cet outil pour suivre l'évolution du mouvement, accéder aux données clés et bénéficier d'analyses thématiques.

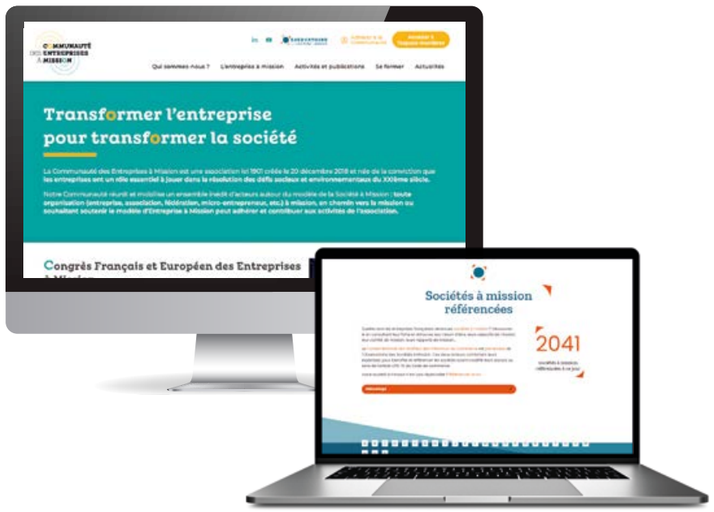

Newsletter : un canal repensé pour mieux fédérer

Depuis septembre 2024, la Cem a déployé une nouvelle formule de newsletter, déclinée en deux versions distinctes pour répondre aux besoins spécifiques de ses différents publics :

- Une version ouverte à l'ensemble de notre réseau, envoyée à plus de 22 000 destinataires
- Une édition réservée aux membres

La newsletter repensée poursuit trois finalités complémentaires. Elle constitue d'abord un vecteur d'information privilégié pour diffuser les actualités et ressources produites par la Cem, comme en témoigne le taux d'ouverture de 55 % chez les membres et de 42 % à l'externe. Ce canal permet également de mettre en lumière les bonnes pratiques des entreprises membres au travers de retours d'expérience concrets et de témoignages inspirants. Enfin, elle joue un rôle essentiel dans la promotion du modèle des sociétés à mission auprès d'un public élargi, contribuant ainsi à son essaimage dans l'écosystème économique.

Rayonnement médiatique 2024 : une reconnaissance croissante

L'année 2024 a confirmé l'essor de la notoriété médiatique de la Cem. La présence accrue dans l'espace public, à la fois quantitative et qualitative, témoigne de la place grandissante qu'occupe désormais le modèle des entreprises à mission dans les réflexions sur l'évolution du paysage économique français et européen. Elle souligne également la reconnaissance par les médias du rôle structurant joué par la Cem dans cette transformation.
La couverture médiatique a touché l'ensemble des segments de la presse, des quotidiens économiques comme Les Echos et La Tribune aux grands médias généralistes tels que France Inter et BFM TV, en passant par les publications régionales ou sectorielles. Les plateformes dédiées à la RSE et au développement durable ont également largement relayé nos messages. Nous avons diffusé 10 communiqués de presse et réalisé 20 interviews auprès d'un panel diversifié de médias nationaux et spécialisés.

Les temps forts institutionnels ont particulièrement retenu l'attention des journalistes. La publication du 7ème Baromètre a généré 9 articles spécifiques, tandis que le Congrès annuel a fait l'objet de 51 mentions dans la presse. Parallèlement, les actions quotidiennes de la Cem ont donné lieu à 41 publications tout au long de l'année.

Parmi ces contributions, la tribune "Bâtir le modèle européen", parue dans Les Echos à l'occasion du Congrès avec la signature de 115 dirigeants engagés, a marqué un temps fort de notre plaidoyer en faveur d'une reconnaissance européenne du statut d'entreprise à mission.

Rapport d'activité
Chapitre 3 :
Diffuser le modèle

FRESQUES ET FORMATIONS : S'APPROPRIER LES CLÉS DU MODÈLE

La Fresque de la société à mission : sensibiliser par l'expérience

Lancée en 2023 lors des Universités d'Été de l'Économie de Demain, la Fresque de la société à mission s'est affirmée en 2024 comme un levier clé pour diffuser les principes des entreprises engagées. Conçue par Florence Béduneau-Chassaing (Ekiliense), Séverine Besson (Act4 Talents) et Céline Mauras (By Lumen), cette méthode originale propose une immersion interactive de 3 heures permettant d'appréhender concrètement les spécificités du modèle. Cet atelier répond aux questions fondamentales que se posent les acteurs économiques : comprendre ses origines, ses implications concrètes et son potentiel transformateur pour les organisations.
Cette fresque est particulièrement pertinente pour :

- les dirigeants et collaborateurs,
- les consultants,
- les membres de comités de mission souhaitant approfondir leur connaissance du sujet.

Une participation qui se confirme en 2024

Cet atelier confirme son attractivité, avec 23 fresques organisées réunissant 294 participants. Deux formats sont proposés :

- Les sessions inter-entreprises (9 éditions) ont rassemblé 44 professionnels à Paris, Brest, Lyon et Bordeaux, s'adressant principalement à des dirigeants d'organisations et responsables RSE.
- Les fresques intra-entreprise (14 sessions) ont permis de sensibiliser 250 collaborateurs, avec une innovation notable : une première déclinaison en anglais pour 80 managers d'un groupe européen du secteur médico-social.

Rapport d'activité
Chapitre 3 :
Diffuser le modèle

Parcours de formation : outiller les acteurs du changement

La Cem propose deux parcours de formation distincts, conçus pour outiller les principaux acteurs de la transformation vers le modèle de la société à mission. Animée principalement par Mélanie Clément Lamotte (Transeo) et alliant rigueur théorique et retours d'expérience, elles offrent aux participants une vision complète des enjeux stratégiques et opérationnels du modèle.

Formation "Diriger une société à mission"
Destinée aux dirigeants d'entreprise à mission ou en chemin, cette formation couvre en 8 sessions (7 en visio, 1 en présentiel) l'ensemble des dimensions clés :

- Les fondamentaux juridiques et stratégiques
- La méthodologie pour définir sa raison d'être
- L'animation du comité de mission
- La préparation à la vérification par l'organisme tiers indépendant (OTI)

Formation "Accompagner vers la mission"
Dédiée aux consultants et cabinets accompagnant des dirigeants sur le chemin de la société à mission, ce parcours en 7 sessions donne les clés pour guider efficacement les entreprises en capitalisant sur leur vécu, leurs réussites et leurs conseils :

- Accéder aux méthodes et outils de la Communauté des entreprises à mission
- Identifier les bonnes pratiques pour enrichir leur accompagnement
- Préparer concrètement la vérification par les organismes tiers indépendants

Le bilan 2024 des formations
L'année a confirmé l'utilité de ces dispositifs avec :

- **UNE DIZAINE** de dirigeants formés
- **24 CONSULTANTS** issus de deux promotions
- **DES SESSIONS** systématiquement clôturées par la Fresque de la société à mission

"Cette formation permet clairement d'identifier les étapes clés pour devenir entreprise à mission, en évitant les écueils invisibles au premier abord. Elle offre l'opportunité d'apprendre entre pairs et de confronter les pratiques. La combinaison d'apports théoriques, de cas pratiques collaboratifs et de retours d'expérience des dirigeants crée un cocktail extrêmement riche et motivant."

Aurélien Buteri, *Président de Botanickel*

RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION 2024

Édito

« Ma conviction est que le modèle de la société à mission, en tenant compte des intérêts de toutes les parties prenantes, est source de valeur accrue, tant sur le plan financier qu'environnemental et social »

Aude Rouyer,
Présidente
du Comité de mission
de la Cem

C'est avec un grand plaisir que je vous présente ce rapport, qui met en lumière les progrès significatifs accomplis par la Communauté des entreprises à mission en 2024, dans la promotion du modèle de la société à mission.

L'année 2024 a vu la mise en œuvre de plusieurs initiatives qui ont contribué à renforcer l'organisation et la structuration de la Communauté. À l'issue d'une première phase de cinq ans, consacrée à l'élaboration des objectifs de l'association, à la création de plusieurs outils (l'Observatoire des sociétés à mission notamment) et à l'établissement des bases du modèle au service de ses membres, **la Cem s'est résolument engagée dans une nouvelle phase de consolidation.** Cette dynamique a notamment été portée par l'arrivée de nouvelles compétences au sein de l'équipe dans le cadre de son renouvellement, qui ont donné une teinte nouvelle aux activités de la Cem.

Par ailleurs, le succès du Congrès français et européen des entreprises à mission organisé au printemps 2024, consacré au « Temps des preuves », a illustré **l'influence croissante de la Cem au sein de son écosystème et sa capacité à rassembler des acteurs aux horizons variés,** afin de promouvoir ce modèle. De plus, les nouveaux cercles mis en place à destination des adhérents, comme notamment le Cercle de présidents de Comité de mission, ont contribué à favoriser la mise en réseau et le partage de bonnes pratiques entre les acteurs de la société à mission, à plusieurs niveaux de responsabilité.

Enfin, une étude à laquelle j'ai eu le plaisir de contribuer a relevé que les sociétés à mission envisageaient le projet d'un modèle européen de la société à mission comme un **gage d'affirmation de la vision d'un « capitalisme » européen, spécifique et alternatif.** Nous percevons aujourd'hui combien cette singularité est précieuse et doit être cultivée, et dans quelle mesure l'enjeu, en creux, est aussi celui de la promotion d'un des aspects de notre souveraineté et de notre vision du monde.

Il me semble enfin qu'une réflexion sur la démonstration concrète de la valeur générée par le modèle de société à mission constituerait un levier pour convaincre de nouveaux acteurs à adopter le modèle et un moyen d'assurer sa pérennité et son développement. Ma conviction est que le modèle de la société à mission, en tenant compte des intérêts de toutes les parties prenantes, est source de valeur accrue, tant sur le plan financier qu'environnemental et social.

Au nom du Comité de mission de la Cem, je tiens à exprimer ma gratitude envers toute l'équipe qui, malgré des vents parfois contraires, œuvre quotidiennement au service d'une vision alternative du rôle de l'entreprise dans notre société.

LA COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

Les dates

- **29 mars 2018 :**
  Création d'un collectif d'entrepreneurs
- **19 juin 2018 :**
  Tribune dans la presse
- **20 décembre 2018 :**
  Création de la Communauté des entreprises à mission
- **22 mai 2019 :** Loi PACTE
- **1er décembre 2021 :**
  1er Congrès français et européen des entreprises à mission
- **24 janvier 2024 :**
  Soirée des 5 ans de l'association
- **16 mai 2024 :**
  2ème Congrès français et européen des entreprises à mission

Impulsé par trois entrepreneurs (Laurence Méhaignerie, Anne-France Bonnet et Emery Jacquillat), un collectif s'est mis en place le 29 mars 2018, pour demander, un an avant le vote de la loi PACTE, la reconnaissance législative de l'entreprise à mission. Cette demande s'appuyait sur les travaux de trois chercheurs de Mines ParisTech (Armand Hatchuel, Blanche Segrestin et Kevin Levillain), qui avaient ouvert la voie en initiant le modèle de l'entreprise à mission quelques années auparavant.
Ce collectif d'entrepreneurs engagés a signé une tribune dans la presse le 19 juin 2018, acte précurseur de la création officielle de la Communauté des entreprises à mission le 20 décembre 2018 en association de loi 1901. L'association a comme fondateurs les initiateurs de ce modèle d'entreprise à finalité d'ordre social et environnemental, au-delà du but lucratif.
Les entrepreneurs, dirigeants, chercheurs, experts, actionnaires et salariés qui l'ont rejointe, participent collectivement à expérimenter ce modèle de création collective et à en défendre une vision exigeante, pour en faire le modèle de référence de l'entreprise en France et en Europe.
Qui peut devenir membre de la Communauté des entreprises à mission ?
Notre communauté réunit et mobilise un ensemble inédit d'acteurs autour du modèle de la société à mission : toute organisation (entreprise, association, fédération, micro-entrepreneur, etc.) à mission, en chemin vers la mission ou souhaitant soutenir le modèle d'entreprise à mission peut adhérer et contribuer aux activités de l'association.

LE COMITÉ DE MISSION DE LA CEM

En 2024, le comité s'est réuni 4 fois en plénière ainsi que 2 fois pour rédiger le rapport de mission 2023.

Aude Rouyer, Présidente du Comité de mission de la Cem, Directrice des ressources humaines, RSE et culture chez Mirova

Pauline de Saint-Front, Présidente du Cabinet de Saint-Front

Frédérique Lellouche, Directrice du Comité 21

Germain L'Hostis, Membre de Pour un réveil écologique

Patricia Lexcellent, Déléguée générale du réseau Initiative France

Laure Bramat, Salariée de la Cem

LE MODÈLE DE MISSION DE LA CEM

Convaincus de la puissance créatrice et transformative du modèle de la société à mission, les co-fondateurs de la Cem ont mené une démarche pour devenir « association à mission ». Ainsi, la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux ont été construits de manière itérative grâce à l'engagement du bureau, de parties prenantes, du Conseil scientifique et de membres.
La mission a ainsi été votée en Assemblée générale le 8 janvier 2021. Le Comité de mission a cependant incité la Cem en 2024 à clarifier ce premier modèle de mission en introduisant des trajectoires d'indicateurs pour les années à venir, afin de mieux suivre l'exécution de la mission.
En mars 2024, un séminaire a ainsi été organisé pour répondre à cet enjeu. Membres du Conseil d'administration, du Comité de mission et de l'équipe opérationnelle ont échangé lors d'un atelier pour repenser les objectifs opérationnels et concevoir les indicateurs associés les plus pertinents. Ces indicateurs ont été évalués sur l'année 2024 et une trajectoire pour 2025 et 2026 a ensuite été soumise au Conseil d'administration.

La raison d'être de la Cem

"Nous, communauté d'entrepreneurs, de dirigeants, de chercheurs, d'experts, d'actionnaires, et de salariés, sommes convaincus que l'entreprise à mission constitue une innovation qui apporte à l'entreprise des capacités essentielles à sa performance et à sa résilience. Parce qu'elle met au cœur de son modèle la résolution des défis sociaux et environnementaux du 21ème siècle, l'entreprise à mission contribue activement au bien commun.
Avec exigence, nous partageons nos expériences et savoir-faire de l'entreprise à mission, enrichissons collectivement ce modèle, et unissons nos efforts pour mobiliser, convaincre, et soutenir son déploiement en France et son rayonnement en Europe."

Les objectifs statutaires (version 2021) et opérationnels (version 2024) de la Cem

Favoriser les échanges entre membres et confronter les pratiques dans un esprit d'ouverture
- Faire vivre une communauté grâce à des échanges formels et informels
- Améliorer les pratiques
- Cultiver la fierté d'appartenance et l'envie de transmettre

Instruire, documenter et approfondir avec exigence le modèle de l'entreprise à mission
- Collecter, analyser et décrypter les données sur la SàM
- Enrichir mutuellement la recherche et la pratique
- Contribuer à l'exigence du modèle

Faire connaître et partager l'ambition et les réalités du modèle de l'entreprise à mission avec le plus grand nombre
- Accroître la "notoriété" du modèle
- Favoriser le développement de la société à mission
- Augmenter le nombre d'acteurs en maîtrise du modèle et en capacité de le déployer
- S'appliquer le modèle en tant qu'association

OBJECTIF STATUTAIRE N°1

Favoriser les échanges entre membres et confronter les pratiques dans un esprit d'ouverture

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS			INDICATEURS	MESURE 2024
1.	Faire vivre une communauté grâce à des échanges formels et informels	1.a	Nombre d'événements régionaux formels/ informels	39
		1.b	Nombre d'événements nationaux formels/ informels	49
2.	Améliorer les pratiques	2.a	Nombre de challenges de la mission	14
3.	Cultiver la fierté d'appartenance et l'envie de transmettre	3.a	% de membres depuis au moins 3 ans toujours présents	46 %
		3.b	*Enquête de satisfaction (NPS) - à lancer en 2025*	*N/A*

Cohérence avec la mission : les nouveaux indicateurs viennent illustrer l'ambition portée sur cet objectif et apportent plus de clarté dans la démarche. En particulier, la mesure de l'ancienneté des membres vient apporter un éclairage qualitatif sur la perception des activités de la Cem.

Moyens : il faut souligner les efforts de la Cem sur l'animation des membres, avec un nombre d'événements important par rapport à la taille de l'équipe opérationnelle. L'effort en région est notable et il convient de l'intensifier dans les années à venir.

Preuves : un suivi est fait pour les différents événements avec des listes de lieux, de dates, d'intervenants et de participants, ainsi que des budgets consacrés à chaque ambassade en région. Le nombre d'événements a remarquablement augmenté avec de nouveaux cercles et un dynamisme dans 8 territoires.

Pertinence des objectifs : il y a de manière complémentaire des indicateurs de réalisations, comme le nombre d'événements organisés, et des indicateurs de résultats comme la mesure de l'ancienneté. Pour l'indicateur de satisfaction, il serait préférable d'attendre sa mesure en 2025 avant de construire une trajectoire d'évolution.

Conclusion : Cet objectif est atteint. Il y a un vrai progrès de l'expression des cibles grâce à une prise en compte des recommandations du Comité de mission l'année dernière. Les trajectoires des indicateurs à fin 2025 semblent pertinentes mais traduisent une approche prudente de l'année à venir. Il serait intéressant que le Comité de mission puisse suivre les indicateurs tout au long de l'année.

Rapport
du Comité de mission

OBJECTIF STATUTAIRE N°2

Instruire, documenter et approfondir avec exigence le modèle de l'entreprise à mission

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS			INDICATEURS	MESURE 2024
1.	Collecter, analyser et décrypter les données sur la SàM	1.a	Édition d'un Baromètre annuel	1
2.	Enrichir mutuellement la recherche et la pratique	2.a	Nombre de livrables produits par les cercles et GT	1
3.	Contribuer à l'exigence du modèle	3.a	Nombre cumulé de statuts vérifiés	2 500

Cohérence avec la mission : L'objectif statutaire est décliné en objectifs opérationnels qui ont été rassemblés et qui, ainsi synthétisés répondent bien à la mission, notamment au volet « enrichissement collectif du modèle » et à l'idée d'« exigence » au cœur de la raison d'être de la Communauté.

Moyens : Les actions menées répondent bien aux objectifs opérationnels : la Cem et l'Observatoire ont poursuivi le travail de suivi exigeant de documentation du modèle, à la fois en publiant le Baromètre annuel des sociétés à mission, en capitalisant les réflexions des cercles dans des publications et, grâce au travail de l'Observatoire des sociétés à mission, en apportant une vérification au nombre de SàM enregistrées. Par ailleurs, de nouveaux cercles, permettant une meilleure appropriation du modèle et centrés sur le partage de bonnes pratiques, ont été créés en 2024, (assurance, ETI (250-3000 salariés), immobilier, présidents de Comité de mission) qui prouvent la vitalité et le dynamisme de l'association pour approfondir le modèle de l'entreprise à mission auprès des différentes parties prenantes dans la durée.

Preuves : Les preuves sont appropriées et illustrent bien les moyens

Pertinence des objectifs : Ainsi resserrés, les objectifs sont davantage lisibles et reflètent bien l'exigence des travaux de la Communauté qui est également sa plus-value : l'Osam ne se contente pas de référencer le nombre de SàM enregistrées par les greffes, mais vérifie les statuts et repère les non-conformités (sur les 2 500 SàM enregistrées par les greffes l'Osam en retient 2032 qu'il référence comme conformes).

Conclusion : Cet objectif est atteint, grâce notamment à l'Osam qui remplit bien sa fonction de source d'informations et de connaissances de référence en France sur les sociétés à mission. La question des liens et de l'intégration aux travaux de la Cem est sûrement à renforcer pour la cohérence et l'alimentation mutuelle entre Cem et Osam.

OBJECTIF STATUTAIRE N°3

Faire connaître et partager l'ambition et les réalités du modèle de l'entreprise à mission avec le plus grand nombre

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS			INDICATEURS	MESURE 2024
1.	Accroître la "notoriété" du modèle	1.a	Nombre de visites sur les sites Cem et Osam	21K (Cem) 75K (Osam)
		1.b	Nombre d'abonnés LinkedIn	21 746
2.	Favoriser le développement de la société à mission	2.a	Nombre de SàM en France (31 décembre de l'année N)	1 961
		2.b	Nombre de collaborateurs dans les SàM en France (31 décembre de l'année N)	1 000 996
3.	Augmenter le nombre d'acteurs en maîtrise du modèle et en capacité de le déployer	3.a	Nb de participants aux formations	33
		3.b	Nb de participants aux fresques	294
4.	S'appliquer le modèle en tant qu'association	4.a	Publier le rapport du CM tous les ans	Validé
		4.b	*Vérification OTI de la Cem - audit à blanc à faire en 2025*	N/A
		4.c	*Enquête de satisfaction (NPS) - à lancer en 2025*	N/A

Moyens : Le modèle a été mis en avant à travers le site internet de la Cem et de l'Osam, ainsi que par une communication active sur les réseaux sociaux, notamment LinkedIn. La promotion de la qualité de société à mission a été renforcée par des actions de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises. Par ailleurs, des formations spécifiques sur le modèle ont été organisées afin d'augmenter le nombre d'acteurs en maîtrise du sujet. L'utilisation d'outils pédagogiques, tels que les fresques, a permis d'approfondir cette diffusion. Enfin, pour garantir l'application rigoureuse du modèle, une vérification OTI et une enquête de satisfaction auprès de l'équipe de permanents de la Cem (NPS) seront mis en place en 2025.

Preuves : Entre 2023 et 2024, les visites du site de la Cem ont diminué, tandis que celles du site de l'Osam ont connu une augmentation significative. Sur LinkedIn, le nombre d'abonnés a progressé de 18 000 à 21 746, représentant une hausse de 20,8 %. Cependant, la progression annuelle du nombre d'abonnés a ralenti, ce qui suggère que le modèle atteint une phase de maturité.

Concernant la dynamique des SàM, leur nombre est passé de 1 490 (baromètre n°7) en décembre 2023 à 1 961 (baromètre n°8) en décembre 2024. Nous soulignons l'exigence dont il a été fait preuve dans la comptabilité des SàM.
Le nombre de collaborateurs employés dans ces entreprises a également franchi un seuil symbolique, atteignant 1 001 000 (baromètre n°8) contre 905 000 (baromètre n°7) en 2023. Toutefois, cette dynamique est en ralentissement, puisque les taux de croissance ont diminué entre 2023 et 2024.
Pour assurer le suivi et l'application du modèle, la Cem prévoit de publier un rapport de mission et de mener une vérification OTI à l'horizon 2026, accompagné d'une enquête de satisfaction afin de recueillir les retours des membres de l'équipe de la Cem.

Pertinence et conclusion :
L'évolution des données met en évidence des dynamiques contrastées. D'un côté, la notoriété du modèle progresse grâce à certains canaux, mais elle montre également des signes de ralentissement sur d'autres. La maturité atteinte sur LinkedIn peut suggérer la nécessité de diversifier les canaux de communication afin d'élargir l'audience. La croissance du nombre de SàM reste positive mais tend à s'essouffler, ce qui soulève des interrogations sur le profil des nouvelles entreprises adoptant ce statut. Cinq ans après son introduction, la transition vers un véritable changement d'échelle apparaît encore insuffisante. L'engouement initial pour les fresques est encourageant, mais la baisse du nombre de formations pose la question de leur efficacité et de leur pérennité. L'ensemble de ces initiatives vise à assurer la conformité et l'efficacité du modèle au sein de l'organisation. Elles permettront d'ajuster les pratiques en fonction des retours de l'équipe opérationnelle. Cependant, l'implication de la Cem dans l'application rigoureuse du modèle renforce ainsi sa crédibilité et son exemplarité. Si les indicateurs montrent une progression générale, plusieurs tendances interrogent encore sur la pérennité et l'efficacité des dispositifs en place. L'adaptation des stratégies de communication, le soutien à la croissance des sociétés à mission, l'amélioration des formations et l'instauration de mécanismes d'évaluation interne sont des leviers essentiels pour assurer un développement plus robuste du modèle.

CONCLUSION DU COMITÉ DE MISSION

Après 6 années d'existence, dont 4 années d'exécution de la mission, on constate que la Cem atteint **une phase de maturité**, en se nourrissant autant de la réalisation des actions que des retours d'expérience des membres et des analyses des chercheurs associés.

Le Comité de mission a pu bénéficier d'interactions régulières avec les équipes de la Cem pour suivre l'exécution des objectifs. Les membres soulignent la limite de l'exercice de synthétiser une année d'actions à travers des tableaux d'indicateurs qui ne peuvent retranscrire toute la richesse des activités de l'association.
Le Comité de mission tient à saluer le travail de réflexion autour du **modèle de mission de la Cem dont la nouvelle version a été mise en œuvre en 2024**. Les indicateurs sont cohérents avec la mission inscrite dans les statuts et la trajectoire vient traduire l'ambition de l'association, même s'il est noté une certaine prudence sur certaines cibles quantitatives due au contexte économique et politique très incertain. L'ambition de déploiement du modèle à l'échelle européenne n'apparaît plus dans les objectifs opérationnels mais la Cem maintient ce sujet dans ses préoccupations.

Aux yeux du Comité, **l'organisation territoriale est la clé du passage à l'échelle** du modèle de société à mission et encourage la Cem à poursuivre son action en ce sens grâce au réseau des ambassadeurs et ambassadrices.

Enfin, les membres du Comité tiennent à saluer la démarche d'aller **vers la vérification OTI d'ici 2026** pour s'appliquer le modèle dans sa globalité.

GOUVERNANCE ET RAPPORT FINANCIER 2024

GOUVERNANCE DE LA CEM

BUREAU

Hélène Bernicot
Co-présidente de la Cem et Directrice générale du Crédit Mutuel Arkea
Guillaume Desnoës
Co-président de la Cem et cofondateur d'Alenvi
Alain Schnapper
Vice-président de la Cem et président-fondateur de Gouvernance responsable
Anne-France Bonnet
Secrétaire générale de la Cem et fondatrice et présidente de Nuova Vista
Thomas Meyer
Trésorier de la Cem et CEO de SOCAPS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bruno Adhémar
Cofondateur et président de Sublime Energie
Hélène Bernicot
Directrice générale du Crédit Mutuel Arkea
Anne-France Bonnet
Fondatrice et présidente de Nuova Vista
Guillaume Desnoës
Cofondateur d'Alenvi
Geneviève Ferone Creuzet
Cofondatrice et associée de Prophil
Florence Guemy
Directrice générale de Bayard Presse
Armand Hatchuel
Professeur en sciences de gestion à l'école des Mines Paris
Emery Jacquillat
Président de CAMIF
Laurence Mehaignerie
Cofondatrice et associée de Citizen Capital
Thomas Meyer
CEO de SOCAPS
Blandine Mulliez
Présidente de la Fondation Entreprendre
Bris Rocher
Président du Groupe Rocher
Laurent Sacchi
Secrétaire général de Danone
Alain Schnapper
Président-fondateur de Gouvernance responsable

COMITÉ DE MISSION

Aude Rouyer
Présidente du Comité de mission de la Cem, Directrice des ressources humaines, RSE et culture chez Mirova
Germain L'Hostis
Membre de Pour un réveil écologique
Frédérique Lellouche
Présidente Comité 21
Patricia Lexcellent
Déléguée générale du réseau Initiative France
Pauline de Saint-Front
Présidente du Cabinet de Saint-Front
Laure Bramat
Salariée de la Cem

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Kevin Levillain
Président du Conseil scientifique, enseignant-chercheur à Mines Paris - PSL, coordinateur de la chaire "Théorie de l'entreprise"
Françoise Dany
Professeure à emlyon
Jérémy Leveque
Post-doctorant à Mines Paris - PSL
Pascale Levet
Professeure associée IAE Lyon
Blanche Segrestin
Professeure à Mines Paris - PSL, coordinatrice de la chaire "Théorie de l'entreprise"
Arnaud Stimec
Professeur des universités IAE Nantes
Stéphane Vernac
Professeur, directeur du centre de droit privé et de sciences criminelles de l'université de Picardie

ÉQUIPE

Valérie Brisac
Directrice générale
Laure Bramat
Directrice des relations membres et des contenus
Odile Brondy
Directrice du développement à partir d'avril 2024
Margaux Caussil
Directrice administrative et financière
Orane Faivre de Condé
Directrice des partenariats et de la communication jusqu'à octobre 2024
Yohan Penel
Directeur de l'Observatoire des sociétés à mission à partir d'octobre 2024
Raffaella de Prato
Responsable de l'Observatoire des sociétés à mission jusqu'à octobre 2024
Alexandra Deleury
Chargée de communication senior à partir d'octobre 2024
Sophie Lo
Chargée des relations membres
Tanya Kientzler
Chargée de communication jusqu'à octobre 2024
Iman Bobozo
Chargée de communication en alternance jusqu'à novembre 2024
Victoria Feron
Chargée de l'Observatoire des sociétés à mission en alternance jusqu'à septembre 2024
Chloé Roziers
Chargée des relations membres en alternance
Elvire Macé
Chargée de mission communication et événementiel jusqu'à mai 2024

Sont mentionnés ici l'ensemble des collaborateurs ayant été présents au sein de l'association à un moment de l'exercice, l'effectif réel pouvant différer de ce total.

Le mot du trésorier

Thomas Meyer

« Le montant des cotisations a franchi la barre du million d'euros, témoignant du dynamisme et de l'attractivité croissante de notre communauté. »

Chers membres,

J'ai le plaisir de vous présenter ce rapport financier clôturé au 31 décembre 2024, qui confirme une gestion rigoureuse, saine et prudente de notre association.

Il convient tout d'abord de souligner que le nombre de membres continue de progresser significativement. En conséquence, le montant des cotisations a franchi la barre du million d'euros, témoignant du dynamisme et de l'attractivité croissante de notre communauté. L'année 2024 revêt un caractère exceptionnel, marqué par l'organisation du Congrès français et européen des entreprises à mission. Cet événement majeur a engendré une augmentation significative des ressources issues du mécénat, passant de 60 000 € en 2023 à près de 190 000 € en 2024. En contrepartie, les charges directement liées à cet événement ont elles aussi fortement progressé, particulièrement dans le poste des prestations externes, expliquant ainsi un résultat d'exploitation légèrement négatif.

Dans ce contexte particulier, nous avons continué à renforcer la solidité financière de l'association malgré la baisse des subventions perçues de l'Etat qui passent de 130 000 € en 2023 à 40 000 € en 2024. Notre trésorerie nette s'est nettement améliorée, atteignant 637 243 € en fin d'exercice contre 371 001 € en 2023 ; les créances clients ont par ailleurs été divisées par deux sur la période, traduisant une gestion rigoureuse des encaissements, garantissant ainsi une plus grande autonomie financière pour nos actions futures.

Ces résultats confortent la pertinence de notre modèle économique et notre capacité à absorber les effets financiers d'événements majeurs, tout en maintenant une gestion financière équilibrée et prudente.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement, essentiels au succès de notre mission commune.

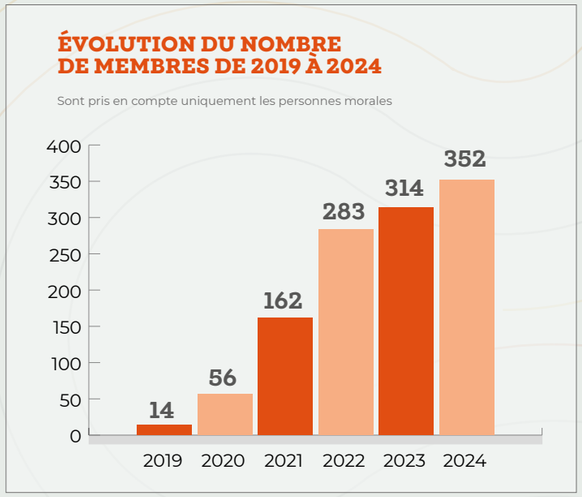

COMPTE DE RÉSULTAT en €

PRODUITS	2023 réalisé	2024 réalisé	2025 prévisionnel
PRESTATIONS DE SERVICES	116 078	116 257	61 100
Formations & Fresques	116 078	75 373	61 100
Billetterie Congrès		40 884	
AUTRES PRODUITS	1 169 165	1 383 071	1 248 573
Cotisations	952 451	1 078 342	1 242 573
Subventions	129 228	40 228	
Dons	27 300	29 900	6 000
Mécénat	60 000	189 880	
Utilisations des fonds dédiés		44 715	
Autres produits	186	6	
TOTAL PRODUITS	**1 285 244**	**1 499 328**	**1 309 673**
CHARGES			
Achats et charges externes	289 389	749 277	469 322
Impôts	13 416	31 316	50 511
Rémunération du personnel	742 551	722 137	776 910
Dotations aux amortissements	4 777	5 823	10 000
Reports en fonds dédiés	44 715		
Autres charges	26	141	
TOTAL CHARGES	**1 094 873**	**1 508 695**	**1 306 743**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	190 371	-9 367	2 930
Produits exceptionnels		77 405	
Charges exceptionnelles	77 665	12 793	
Impôts sur les bénéfices	10 234	594	
EXCÉDENT ou DÉFICIT	**102 472**	**54 651**	**2 930**
CONTRIBUTION VOLONTAIRE*			
Contribution volontaire en nature	106 073	168 059	175 000
Charges des contribution volontaires en nature	106 073	168 059	175 000

L'évolution des contribution volontaire est liée à la forte augmentation de bénévolat de la part des ambassadeurs en région ainsi que de l'implication des membres du bureaux et CA. Cette contribution ne modifie en rien le résultat de l'association.

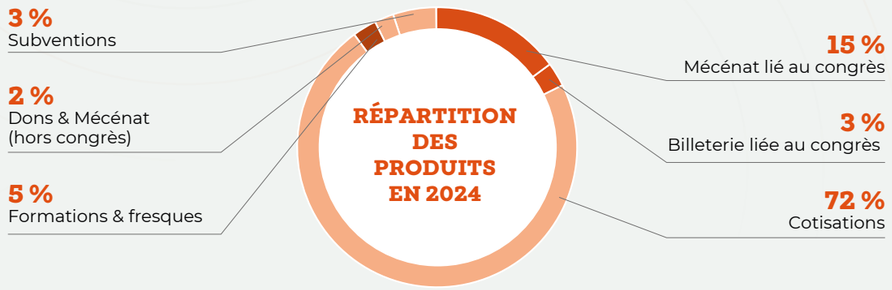

BILAN SIMPLIFIÉ en €		
ACTIF	**2023**	**2024**
Immobilisations	14 358	18 219
Créances	394 180	142 623
Disponibilités	371 001	637 243
Charges constatées d'avance	21 024	15 665
TOTAL	**800 563**	**813 750**
PASSIF	**2023**	**2024**
Fonds propres	27 217	81 868
Fonds dédiés	44 715	
Provisions	77 405	
Dettes	138 568	159 809
Produits constatés d'avance	512 658	572 073
TOTAL	**800 563**	**813 750**

REMERCIEMENTS

Cette année n'aurait pas été la même sans l'engagement, l'expertise et la générosité de celles et ceux qui nous accompagnent et nous soutiennent.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- les membres du Bureau et du Conseil d'administration,
- le Conseil scientifique,
- le Comité de mission,
- l'ensemble des permanents,
- nos mécènes et intervenants du congrès,
- nos partenaires de l'écosystème et partenaires médias,
- les membres des comités de pilotage et les participants aux Cercles, ainsi que les contributeurs des groupes de travail,
- et bien sûr, nos membres, sans qui rien ne serait possible.

Merci à toutes et tous d'avoir fait de 2024 une année si riche et inspirante !

COMMUNAUTÉ
DES ENTREPRISES
À MISSION

Transformer l'entreprise
pour transformer la société

communaute@entreprisesamission.org
www.entreprisesamission.org